l'Enseignant de l'Ardèche
L'école libératrice
se-unsa
N° 121 - mai 2017

de l'Ardèche

Dispensé de timbrage
Déposé à Aubenas
Le 31 mai 2017
PRESSE DISTRIBUÉE PAR LA POSTE

Sommaire

1. Edito
2. Déclaration SE-Unsa CAPD 19-05-2017
3. 1er degré: mouvement départemental
4. Le coin des retraités - La page Unsa
5. Engagés pour une école durable ! Lettre du SE-Unsa au président de la République
6. 2nd degré - La page Unsa Education
7 & 8. Bulletin d'adhésion anticipée 2017-2018

Présidentielle 2017 : l'impérieuse nécessité d'analyser la montée du populisme

Le deuxième tour de l'élection présidentielle a livré son résultat. La candidate de l'extrême droite a été éliminée. C'est un soulagement pour tous les républicains. Il n'en demeure pas moins que la progression du Front national doit être prise très au sérieux.

En effet, avec environ 35% des voix, Marine Le Pen a doublé le score que son père avait réalisé il y a quinze ans. C'est encore une importante étape franchie par le Front national dans son cheminement vers le pouvoir.

Le nationalisme progresse dans l'Union européenne et dans le Monde. La France a une nouvelle chance, peut-être une dernière chance, d'inverser cette tendance. L'ensemble des politiques, dont tous les acteurs de la vie de la cité parmi lesquels le monde associatif et les organisations syndicales, ont à analyser les raisons de la progression du vote populiste. Elles peuvent résider dans les très graves difficultés économiques mais cela ne suffit pas à expliquer complètement la motivation de ces millions d'électeurs. Au-delà de la désespérance, du sentiment d'oubli et de déclassement, le ressentiment et la crainte à l'égard de la diversité des cultures et de leur interaction dans notre pays semblent aussi être un ressort puissant. C'est peut être le constat le plus difficile à regarder en face mais il est urgent de se livrer à un travail de fond pour dépasser les peurs silencieuses et tirer collectivement toutes les richesses de notre modèle ouvert et solidaire.

Emmanuel Macron est donc le nouveau président de la République. C'est une immense responsabilité qui lui incombe car la cohésion sociale de notre pays est plus que jamais fissurée. Il lui revient désormais de tout faire pour que les citoyens retrouvent la confiance en leur Nation comme en eux-

L'Enseignant de l'Ardèche Directeur de publication : François LAPPE - CPPAP n° 0419 S 08120 - ISSN 1630-5132
Prix de vente : 1,00 euro Imprimé par Onlineprinters, étiqueté par nos soins - Section départementale du SE-UNSA de l'Ardèche

Premier Degré

se-unsa.org

Ardèche

SYNDICAT des enseignants de l'Unsa

Déclaration du SE-Unsa 07 - CAPD du 20 mai 2016

Au lendemain de l'élection d'Emmanuel Macron à la présidence de la République, le SE-Unsa lui adresse une lettre ouverte pour lui demander de s'engager pour une École durable capable de relever les immenses défis auxquels notre pays est confronté.

La France est divisée, traversée par des inégalités insupportables qui nourrissent la colère et le ressentiment d'une partie importante de nos concitoyens qui ne croient plus en un avenir meilleur pour eux et pour leurs enfants. L'élection présidentielle a montré que certains d'entre eux étaient même prêts à confier leur destin à l'extrême-droite autoritaire, xénophobe et anti-européenne.

L'École a un rôle important à jouer dans ce contexte. Elle doit pouvoir assurer la cohésion sociale en permettant à tous les enfants d'apprendre et de grandir ensemble. Elle doit être un instrument de réduction des inégalités en assurant une formation de qualité à tous. Elle doit donner à chacun, à chacune confiance en l'avenir, en étant à la fois exigeante et bienveillante et en permettant à chacun et chacune d'acquérir les compétences indispensables pour évoluer dans une société soumise à des transformations toujours plus rapides.

Des dynamiques positives ont été enclenchées avec la politique de refondation menée depuis 2012. Celles-ci doivent être poursuivies, approfondies, inscrites dans le long terme : orientation pédagogique, rééquilibrage des moyens engagés au profit des plus fragiles, formation et revalorisation des personnels.

C'est le sens de l'appel que nous lançons au Président de la République ; nous demandons aux citoyens de le soutenir.

Nous étudions aujourd'hui la phase principale de mouvement des personnels du 1er degré dans le département. Le SE-Unsa rappelle aujourd'hui ce qu'il avait déjà avancé lors des CAPD de mai et juin 2016. La déconnexion des différentes phases de mouvement actée en 2016 est une grande avancée. C'est une organisation du mouvement qui serait souhaitée par bon nombre de collègues dans les départements de l'académie par exemple. Elle permet une meilleure compréhension des mécanismes de mouvement par les collègues, une plus grande et facile projection dans leurs possibilités et ou contraintes de mobilité professionnelle.

Les premières statistiques de la phase principale du mouvement cette année nous laissent moins circonspects que l'année dernière.

- Cette année plus de 46% des participants sont nommés dont 43% à titre définitif. Ils étaient 41% en 2015, 39% en 2016.

- 32% des participants seulement sont maintenus dans leur poste contre 39% en 2015 et 36% en 2016. Le nombre de collègues restés longtemps sans poste à titre définitif diminue encore.

- 21% des participants restent sans poste contre 22% en 2015 et 25% en 2016. Ce chiffre est difficilement abaissable si l'on veut conserver la souplesse du temps partiel dans le département.

Cette année des conditions conjoncturelles comme le nombre important de mesures de carte scolaire par exemple, peuvent avoir donné une couleur particulière à ces statistiques. Tous ces éléments nous amènent à penser que les profondes modifications des règles et bonifications de 2016

Premier Degré

Ardèche

Vendredi 19 mai 2017, a eu lieu à la DSDEN de Privas la Commission Administrative Paritaire Départementale **(CAPD)** traitant notamment, **de la phase principale du mouvement 2017**.

Le SE-Unsa assure un suivi individuel des collègues. Il a contacté par sms, téléphone et/ou mail les collègues en contact avec notre syndicat et/ou nous ayant confié leur dossier de suivi.

Chaque collègue, désirant connaitre son affectation à l'issue de la CAPD, **peut ou a pu nous contacter.**

Chaque école, souhaitant savoir qui y sera nommé à la rentrée prochaine, **peut ou a pu également nous contacter.**

Au SE-Unsa nous privilégions le contact direct, de collègue à collègue dans l'annonce des résultats du mouvement. Le SE-Unsa de l'Ardèche a donc tenu une permanence téléphonique et mail le vendredi 19 mai et le week-end qui a suivi.

Notre conception du barème - et cela n'engage que le SE-Unsa, qui pense que certains éléments sont d'ordre personnel - nous amène à ne pas publier simultanément les noms, barèmes et postes des résultats du mouvement. Nous considérons que c'est la présence en commission des commissaires paritaires de plusieurs organisations syndicales, élus démocratiquement, qui assure le mieux la transparence des opérations.

De même, il nous semble que la participation ou non au mouvement départemental est une information d'ordre privée et à ce titre, nous ne souhaitons pas diffuser de liste publique comportant les noms des collègues.

Pour plus de transparence et à des fins de vérifications, nous avons produit et tenons à la disposition

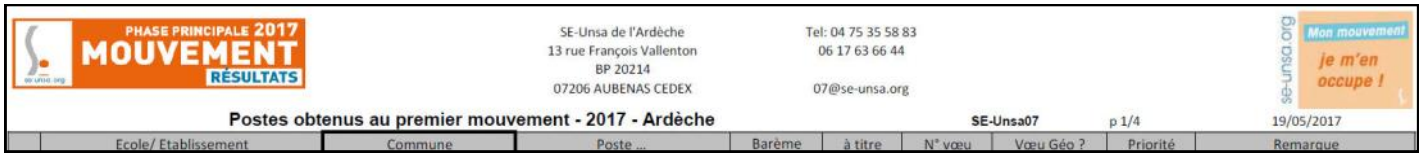
PHASE PRINCIPALE 2017 MOUVEMENT RÉSULTATS

SE-Unsa de l'Ardèche
13 rue François Vallenton
BP 20214
07206 AUBENAS CEDEX

Tel: 04 75 35 58 83
06 17 63 66 44

07@se-unsa.org

Mon mouvement je m'en occupe !

Postes obtenus au premier mouvement - 2017 - Ardèche — SE-Unsa07 — p 1/4 — 19/05/2017

Ecole/ Etablissement	Commune	Poste ...	Barème	à titre	N° vœu	Vœu Géo ?	Priorité	Remarque

des collègues qui le désirent, **les résultats anonymés du mouvement 2017** dans son intégralité, classés par commune.

N'hésitez pas à nous en faire la demande!

04.75.35.58.83 et **07@se-unsa.org**

Quelques chiffres pour le mouvement 2017 : 444 participants

- 205 collègues affectés soit 46% des participants (contre 38% en 2016, 40% en 2015)
- 143 collègues maintenus sur leur poste soit 32% des participants (37% en 2016, 39% en 2015)
- 94 collègues restent sans poste soit 22% des participants (25% en 2016, contre 22% en 2015) ils participeront à la phase d'ajustement de mouvement qui se déroulera entre les 8 et 22 juin 2017.

Le coin des retraités

Régis Maurin, Secrétaire Retraitre et Retraité(e)s

Unsa & SE-Unsa de l'Ardèche

Retraites des fonctionnaires : non aux idées reçues

L'UNSA-Fonction Publique souhaite alimenter la réflexion sur les retraites dans la fonction publique. Que se passerait-il si les règles de calcul des pensions étaient les mêmes pour les salariés et pour les fonctionnaires ?

Le dossier réalisé, construit autour de simulations de calcul de pension, montre que les fonctionnaires, en particulier ceux avec une faible rémunération indiciaire, verraient fortement baisser leur pension. Aujourd'hui, dans le système actuel, les taux de remplacement sont sensiblement les mêmes à carrière comparable.

Pour lire, consulter, télécharger et conserver ce dossier :

http://www.se-unsa.com/puorw

Le fait syndical en entreprise

Les propositions de l'UNSA, la CFDT et Terra Nova dans une feuille de route pour les années à venir

Depuis 1968, la France tente de rattraper son retard dans la reconnaissance du fait syndical en entreprise.

Une accélération a été donnée au dialogue social national en 2007 (loi Larcher), amplifiée en 2012 (conférences sociales et accords interprofessionnels), qu'il faut maintenant poursuivre. Le dialogue social d'entreprise a été récemment largement renforcé : légitimation des organisations syndicales représentatives par le vote des salariés en 2008, création de la base de données économiques et sociales en 2013, refonte des informations-consultations et négociation de l'agenda social d'entreprise en 2015, renforcement de la négociation d'entreprise en 2016…

Cette reconnaissance est en effet à la fois une avancée démocratique et un impératif de compétitivité. Car comme le disait Jean Auroux, ancien Ministre du Travail, « l'entreprise ne peut plus être le lieu du bruit des machines et du silence des hommes ».

Terra Nova, la CFDT et l'Unsa publient conjointement une feuille de route pour les années à venir sur le fait syndical en entreprise.

Pour lire la feuille de route, vous pouvez la consulter et la télécharger avec le lien suivant :

http://www.se-unsa.com/verxz

Au lendemain de l'élection d'Emmanuel Macron à la présidence de la République, le SE-Unsa lui adresse ci-dessous une lettre ouverte pour lui demander de s'engager pour une École durable capable de relever les immenses défis auxquels notre pays est confronté. Aidez nous à alerter le président, signez vous aussi cette lettre ! Renvoyez-la au SE-Unsa 07 à Aubenas.

Paris, le 10 mai 2017

Monsieur Emmanuel MACRON
Président de la République
Palais de l'Élysée
55 rue du Faubourg Saint-Honoré
75008 PARIS

Monsieur le Président de la République,

Par leur vote le 7 mai, les Français vous ont confié la responsabilité de présider aux destinées de notre pays. Un pays divisé. Un pays rongé par les inégalités. Un pays qui peine à faire une place à chacun.e. Un pays qui doute de son avenir.
Vous avez déclaré pendant la campagne des élections présidentielles que l'éducation et la formation étaient pour vous des entrées prioritaires pour "*garantir la cohésion sociale et la prospérité de la France, offrir à chacun la possibilité de se réaliser*" et ainsi répondre aux défis auxquels notre pays est confronté.
Les enseignants de l'Unsa partagent cette vision du rôle essentiel de l'Ecole. Ils vous demandent de ne pas venir la bousculer une nouvelle fois mais de vous engager pour une École durable, en mesure de relever ces défis.
Pour les enseignants de l'Unsa, il faut :

• **Inscrire la politique éducative dans le long terme** en poursuivant les transformations déjà engagées pour une École inclusive et émancipatrice, exigeante et bienveillante.

• **Faire confiance aux équipes** sur le terrain en leur donnant les moyens de mettre en œuvre des projets pédagogiques au service de la réussite de tous leurs élèves, et en priorité des plus fragiles.

• **Intensifier les politiques de réduction des inégalités** au sein de notre École en soutenant les nouvelles dynamiques de l'éducation prioritaire, en renforçant les incitations à la mixité sociale et scolaire, en prenant en compte cet objectif dans l'évaluation des politiques menées nationalement comme localement.

• **Soutenir le Service public laïque d'éducation** en assurant partout une offre de formation de qualité, y compris dans les territoires ruraux et ultra-marins et réserver les fonds publics à l'École publique.

• **Soutenir un modèle d'école ouverte et solidaire** en favorisant la co-éducation et les partenariats avec les acteurs locaux et les associations complémentaires de l'École.

• **Développer une politique de formation ambitieuse des personnels**, en poursuivant une formation initiale professionnalisante et en assurant une formation continue tout au long de la vie dans le cadre du développement professionnel qui favorise les évolutions de carrière.

• **Mettre en œuvre une gestion humaine des personnels** en prenant en compte à la fois les aspirations professionnelles et personnelles, dans un dialogue social de qualité et de proximité.

• **Poursuivre la revalorisation des métiers de l'éducation** avec une évaluation plus juste qui reconnaît la professionnalité et l'engagement des personnels éducatifs, de nouvelles perspectives de carrière et une meilleure rémunération.

Monsieur le Président, l'École n'en peut plus des discours caricaturaux, des oppositions stériles et des allers et retours idéologiques ; elle a besoin de stabilité.

Monsieur le Président, les enseignants de l'Unsa, vous demandent de vous engager dans cette dynamique de progrès durable. Je vous prie d'agréer, Monsieur le Président, l'expression de ma très haute considération.

Stéphane Crochet
Secrétaire général du SE-Unsa

NOM	Prénom	Département	Signature

Second Degré

Un problème, une question 2nd degré ,

Les militants du SE-Unsa peuvent vous répondre !

Vous pouvez nous joindre par téléphone et mail :

07@se-unsa.org et 04.75.35.58.83

Vous pouvez toujours bien-sûr joindre aussi les militants 2nd degré de la Section Académique du SE-Unsa à Grenoble :

Section Académique du SE-Unsa - Grenoble

Bourse du travail - 32 avenue de l'Europe

38030 GRENOBLE Cedex 2

Tel : 04.76.23.38.54 Mail : **ac-grenoble@se-unsa.org**

Avancer !

Il est des soirées électorales où ce qui prime, c'est le soulagement. Malgré les atermoiements suicidaires de quelques responsables, le 7 mai au soir, la République a gagné.

Le travail pour faire reculer le relativisme et le populisme commence aujourd'hui. Nous aurons dans cette bataille, chacun, un rôle à jouer. L'UNSA Education n'esquivera pas ses responsabilités et appelle d'ores et déjà l'ensemble de ses militantes et militants à continuer à donner de la voix. Donner de la voix pour que la France, fière de ses valeurs humanistes et de son ambition européenne, sorte de la dépression pour envisager l'avenir avec confiance et bâtir une société meilleure pour la jeunesse. Donner de la voix pour que l'Education soit protégée du court-termisme et des instrumentalisations politiciennes. Les réformes récentes ont amélioré la situation de notre École et s'il est toujours nécessaire de les réinterroger, une chose est sure, nous avons besoin de temps et de tranquillité. Donner de la voix enfin pour que les professionnels de l'Education soient reconnus et respectés.

Le nouveau président de la République doit entendre les acteurs de la démocratie sociale : ils sont indispensables pour que la France avance. Ignorés ou contournés, ils sauront se mobiliser contre les régressions. Emmanuel Macron devra s'appuyer sur les forces vives pour construire le futur. L'UNSA Éducation y prendra toute sa part !

Laurent Escure Secrétaire général de l'UNSA Éducation

Offre réservée aux nouveaux adhérents !!!

Adhérez au SE-Unsa

se-unsa.org

Cotisations

Titulaires

CLASSE NORMALE	ÉCHELONS 03	04	05	06	07	08	09	10	11
Instituteur			137 €	140 €	143 €	151 €	158 €	168 €	185 €
Prof écoles, Certifié, Cop, Cpe, Plp, Peps	155 €	160 €	164 €	167 €	177 €	190 €	203 €	219 €	236 €
Pegc, Ce d'Eps, Ae			141 €	149 €	156 €	164 €	173 €	183 €	194 €
Bi-admissible	156 €	158 €	168 €	179 €	189 €	203 €	219 €	236 €	247 €
Agrégé	175 €	189 €	201 €	213 €	228 €	245 €	263 €	281 €	294 €

HORS-CLASSE	01	02	03	04	05	06	07
Prof écoles, Certifié, Cpe, Plp, Peps, Dco	177 €	201 €	215 €	230 €	249 €	266 €	281 €
Agrégé	236 €	250 €	263 €	281 €	294 €	328 €	
Pegc, Ce d'Eps	164 €	172 €	183 €	193 €	219 €	236 €	
CLASSE EXCEPTIONNELLE	01	02	03	04	05		
Pegc, Ce d'Eps	219 €	238 €	249 €	266 €	281 €		

Non-titulaires

Contractuel				
	indice < 400	105 €	Aed/Aesh	73 €
	indice 401 à 500	137 €	Cui	50 €
	indice > 500	171 €	Suppléant	83 €

Situations particulières

Disponibilité, congé parental	41 €
Temps partiel ou Cpa : au prorata du temps de travail	

Entrée dans le métier

Stagiaire	Étudiant ou Eap
88 €	41 €

Retraités

Pension inférieure à 1400 €	104 €
Pension entre 1400 et 1850 €	128 €
Pension supérieure à 1850 €	138 €

Payable par prélèvements fractionnés automatiques (en 10 fois sans frais).

Crédit d'impôt 66 % de votre cotisation

Instructions pour le prélèvement fractionné

- Compléter le mandat de prélèvement ci-dessous
- Dater et signer
- Renvoyer avec le bulletin d'adhésion rempli (au dos), en joignant un RIB ou un RICE

Mandat de Prélèvement SEPA CORE

se-unsa.org

En signant ce formulaire de mandat, vous autorisez le syndicat SE UNSA à envoyer des instructions à votre banque pour débiter votre compte, et votre banque à débiter votre compte conformément aux instructions du SE UNSA.
Vous bénéficiez du droit d'être remboursé par votre banque selon les conditions décrites dans la convention que vous avez signée avec elle.
Une demande de remboursement doit être présentée :
- dans les 8 semaines suivant la date de débit de votre compte pour un prélèvement autorisé,
- sans tarder et au plus tard dans les 13 mois en cas de prélèvement non autorisé.

Référence Unique Mandat : (Réservé au créancier)

Paiement : Récurrent

Veuillez compléter tous les champs (*) du mandat, joindre un RIB ou RICE, puis adresser l'ensemble au créancier

Débiteur

Vos Nom Prénom(*) : .....

Votre Adresse (*) : .....

.....

Code postal (*) : .....

Ville (*) : .....

Pays (*) : .....

Identifiant Créancier SEPA : FR16ZZZ401981

Nom : **Syndicat des Enseignants - UNSA**

Adresse : **209 Boulevard Saint-Germain**

Code postal : **75007**

Ville : **PARIS**

Pays : **FRANCE**

IBAN (*) :

BIC (*):

Le (*) :

A (*) : .....

Signature (*) :

Les informations contenues dans le présent mandat, qui doit être complété, sont destinées à n'être utilisées par le créancier que pour la gestion de sa relation avec son client. Elles pourront donner lieu à l'exercice, par ce dernier, de ses droits d'oppositions, d'accès et de rectification tels que prévus aux articles 38 et suivants de la loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés. ».Note : Vos droits concernant le présent mandat sont expliqués dans un document que vous pouvez obtenir auprès de votre banque.

Offre réservée aux nouveaux adhérents !

offre 1ère adhésion

Les avantages maintenant ...

se-unsa.org

... le paiement plus tard !

OFFRE 1ère adhésion(*) 2017-2018

(*) tarifs valables jusqu'au 10 juillet 2017

Adhérez maintenant en 10 prélèvements pour l'année 2017-2018 (au tarif de 2016-2017) et profitez dès à présent :

- de nos services pour votre déroulement de carrière (calcul retraite, étude mutation) ;
- de nos conseils pour votre suivi administratif (suivi paritaire, modèles de lettres, interventions auprès de l'administration...) ;
- de notre communication électronique ;
- de nos publications à votre domicile ;
- de notre matériel de rentrée (agenda, calendrier, bloc-notes)...

Votre premier prélèvement bancaire interviendra seulement en octobre 2017 !

BULLETIN D'ADHÉSION

Vous pouvez aussi adhérer en ligne, par carte bancaire, sur www.se-unsa.org

SITUATION PERSONNELLE

Nom d'usage : ..... Prénom : .....
Nom de naissance : ..... Né(e) le : .....
Adresse personnelle : .....
.....
Téléphone : ..... Portable : .....
Adresse mel : .....
Département de rattachement administratif : .....
Nom et adresse de l'école/établissement d'exercice : .....
.....

SITUATION ADMINISTRATIVE

En 2017-2018, je serai ...

❑ TITULAIRE

Corps : ❍ Instituteur ❍ PE ❍ Certifié ❍ CPE ❍ PLP ❍ Peps ❍ Agrégé
❍ Bi-admissible ❍ AE ❍ PEGC ❍ CE d'EPS ❍ PsyEN (option .....)

Je suis remplaçant ❑ (1er degré, précisez : .....)

Ma discipline 2nd degré : .....

Fonctions particulières (adjoint, directeur, ASH, tuteur, formateur...) : .....

❑ NON-TITULAIRE

❑ Suppléant ❑ AESH ❑ AED (précisez les fonctions) : .....
❑ Contractuel : Enseignant, CE, CPE (précisez) .....
❑ Contrat aidé (CUI) : ❍ Assistant handicap ❍ Aide administrative

❑ RETRAITÉ

❍ Classe normale ❍ Hors-classe ❍ Classe exceptionnelle
❑ Temps complet ❑ Temps partiel : ..... % ❑ CLM, CLD ❑ Disponibilité ❑ Congé parental

Échelon : ..... Montant de la cotisation (voir au dos) : .....

J'adhère au Syndicat des Enseignants-Unsa en 10 prélèvements et je retourne le mandat SEPA qui figure au dos, date et signature : .....

Les informations recueillies sont destinées au fichier syndical. Elles seront utilisées pour vous donner des informations syndicales susceptibles de vous intéresser. Elles peuvent donner lieu à l'exercice du droit d'accès, conformément à la loi n°78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés.

À retourner à :

SE-Unsa de l'Ardèche
13 rue F. Valleton
BP 20214 - 07206 AUBENAS Cedex